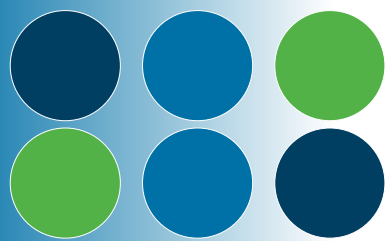


Bulletin municipal d'information

DRUMMONDville

Volume 23, numéro 1 Janvier 2011



Premiers récipiendaires des prix Reconnaissance

Centre de foires : début des travaux prévu l'été prochain



C'est sur un vaste terrain situé entre le boulevard des Pins et la rue Saint-Amant que le futur Centre de foires de Drummondville sera érigé. Les travaux devraient débuter l'été prochain, a-t-on fait savoir lors de la confirmation officielle du projet. Cette photo, prise au début janvier, donne un aperçu de l'endroit choisi, alors qu'on voit les bâtiments qui étaient en voie d'être démolis en vue d'une relocalisation. Le terrain du Centre de foires est celui qui a longtemps été utilisé pour l'Exposition agricole annuelle. Le Centre, qui devrait être en opération à l'automne 2012, aura une superficie de 110 000 pi², dont 60 000 pi² pour une salle d'exposition.

Autres détails en page 3

Le budget 2011 de la Ville de Drummondville en détails (pages 5 à 9)



Dans ce numéro

- > Nouvelle tarification pour le transport en commun, page 4
- > Modification de l'horaire de certains services de la Ville, page 4
- > En hiver, comment les plantes se débrouillent-elles?, page 10
- > Inauguration de nouveaux terrains de tennis intérieur, page 11
- > À l'affiche au Centre culturel, page 12
- > Le *Piqûres littéraires* se poursuivent, page 12

Calendrier des séances du conseil municipal

7 et 21 février
21 mars

à 19 h 30, à la salle du conseil,
413, rue Lindsay

DRUMMONDVILLE

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers.

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
33 900 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Prochaine parution : février 2011



Place aux Plaisirs d'hiver 2011!

Encore cette année, plusieurs organismes du milieu drummondvillois s'associent au réseau Kino-Québec et invitent la population à profiter des joies de la saison hivernale en participant à la campagne *Plaisirs d'hiver*. En offrant aux citoyens des loisirs simples et peu coûteux, les organisateurs souhaitent contribuer à leur donner un regain d'énergie et à améliorer leur qualité de vie. Jusqu'au 19 février, une foule d'activités seront au programme. En voici la liste :

Samedi 22 janvier – Centre comm. Saint-Pierre (parc Guilbault, au coin des rues Leclerc et Guilbault)

De 13 h à 17 h : concours de fabrication de forts de neige. Prix pour l'équipe gagnante. Chocolat chaud. Info : 819 478-7780

Samedi 22 janvier – Centre comm. récréatif Saint-Jean-Baptiste (parc Claude-Béland, angle 18^e Avenue et rue Saint-Damase)

De 16 h à 21 h 30 : hockey inter-centre, démonstration de Zumba (entraînement sur musique latine), soirée familiale : patinage, glissade, feu de joie, feux d'artifices, musique, etc. Certaines activités sont accessibles sur présentation du laissez-passer (en vente sur place au coût de 4 \$).

Dimanche 23 janvier – Centre comm. récréatif Saint-Jean-Baptiste (parc Claude-Béland, angle 18^e Avenue et rue Saint-Damase)

De 11 h à 16 h : glissade, patinage libre, jeux dans le labyrinthe, balades en traîneaux à chiens et à chevaux, modules gonflables, concours de tir de barrage extrême, partie de hockey avec les Voltigeurs. Certaines activités sont accessibles sur présentation du laissez-passer (en vente sur place au coût de 4 \$).

Dimanche 23 janvier – Club de ski de fond St-François (1425, rue Montplaisir)

De 11 h à 16 h 30 : journée familiale. Coût : 20 \$ par famille incluant l'accès aux sentiers et location d'équipement. Info : 819 478-5475 ou www.skidefondstfrancois.org

Samedi 29 janvier – Centre comm. Saint-Pierre - Loisirs Drummondville-Ouest (parc Frigon, 116, rue des Lilas)

De 13 h à 17 h : concours de fabrication de forts de neige. Prix pour l'équipe gagnante. Chocolat chaud. Info : 819 478-7780

Samedi 29 janvier – Ville de Drummondville (Olympia Yvan-Cournoyer)

De 19 h à 20 h 30 : patinage, gratuit sur présentation de la carte Accès-loisirs. Info : 819 478-6565

Dimanche 30 janvier – Centre comm. récréatif Saint-Jean-Baptiste (parc Claude-Béland, angle 18^e Avenue et rue Saint-Damase)

De 11 h à 16 h : glissade, patinage libre, jeux dans le labyrinthe, balades en traîneaux à chevaux, modules gonflables, démonstration de cardio-percussion, workout sur neige, soccer sur neige, bain de neige. Inscription obligatoire pour cette dernière activité avant le 26 janvier 2011 au 819 477-4324. Certaines activités sont accessibles sur présentation du laissez-passer (en vente sur place au coût de 4 \$).

Mardi 1^{er} février – Centre communautaire de loisirs Claude-Nault (480, rue Lessard)

De 10 h à 11 h : séance Viaactive à l'extérieur (conditionnement physique dirigé pour les aînés). Info : 819 479-8686 ou www.cclcn.ca

Vendredi 4 février – Centre comm. Drummondville-Sud

De 16 h à 22 h : disco en plein air, jeux gonflables, etc. Info : 819 478-0202

Vendredi 4 février – Centre comm. de loisirs Claude-Nault

De 19 h à 21 h : disco sur patins au parc des Bénévoles. Info : 819 479-8686 ou www.cclcn.ca

Vendredi 4 février – Centre Normand-Léveillé (950, chemin Hemming)

De 18 h à 21 h : Sur les traces d'Agaguk, découverte du métier de trappeur, lecture de la légende du loup blanc, dégustation de pain amérindien et démonstration de ski-joring (discipline sportive alliant le ski et l'attelage équestre ou de chiens)

Samedi 5 février – Centre d'écoute Prévention Suicide (parc Woodyatt)

De 9 h à 17 h : patinage (Coups de patins pour la vie), kiosque, rallye. Info : 819 478-5806

Samedi 5 février – Réseaux plein air Drummond

Dès 11 h : 2 pour 1 sur l'activité d'Arbre en arbre (réservation obligatoire); adulte, 15,80 \$, junior, 14,67 \$.

De 18 h à 22 h : glissade en soirée à la Courvalloise avec musique traditionnelle; adulte, 11,50 \$, junior, 9 \$.

De 10 h à 16 h : concours de sculptures sur neige. Gratuit. Dix blocs disponibles. L'activité se poursuivra le 6 février.

De 9 h à 17 h : raquette dans la forêt Drummond. Gratuit. En vigueur également le 6 février. Info : 819 397-4544

Dimanche 6 février – Les Loisirs Saint-Joseph (Centre de loisirs Camil-Lauzière)

De 12 h à 21 h 30 : Olympiques des neiges, construction d'un igloo, concours de bonhommes de neige, concours d'habiletés de hockey, disco. Info : 819 477-0484

Vendredi 11 février – Centre comm. Saint-Charles

De 18 h 30 à 22 h : patinage avec musique, randonnée en raquettes, ski multi, confection d'igloo. Collations santé. Info : 819 477-4530 ou www.cscharles.ca

Vendredi 11 février – Centre comm. Pierre-Lemaire

De 6 h 30 à 18 h : journée pédagogique sur le thème des Plaisirs d'hiver pour enfants de 5 à 12 ans. Coût : 10 \$ par enfant. Inscription avant le 10 février. Info : 819 474-2309 (poste 24) ou www.centrepierrelemaire.qc.ca

Samedi 12 février – Centre comm. Pierre-Lemaire (parc Simard)

De 13 h à 15 h 30 : raquette, soccer sur neige, courses sur glace et neige, etc. La Click d'agilité sera présente pour démontrer ce que les chiens sont capables de faire. Prix de participation. Info : 819 474-2309 (poste 24) ou www.centrepierrelemaire.qc.ca

Dimanche 13 février – Ville de Drummondville (Olympia Yvan-Cournoyer)

De 13 h 45 à 15 h 15 : patinage, gratuit sur présentation de la carte Accès-loisirs. Info : 819 478-6565

Marie-Hélène Prémont,
porte-parole de Plaisirs d'hiver 2011



Prix Reconnaissance des arts et de la culture

La Ville de Drummondville honore ses premiers lauréats

À l'occasion d'une soirée gala tenue le mois dernier, les autorités municipales ont dévoilé les lauréats de la première édition des prix Reconnaissance des arts et de la culture.

Lors de cette soirée, la Ville de Drummondville a remis deux bourses de 5000 \$ et quatre œuvres-trophées produites par M^{me} Sylvie Savoie et M. Luc LeClerc.

Les lauréats de cette première édition sont M. Sylvain Marcotte, musicien (prix *Créativité artistique*), M^{me} Jacqueline Evers, directrice fondatrice de l'école À la portée des sons (prix *Travailleur culturel*), le Mondial des cultures (prix *Rayonnement culturel*) et M^{me} Rita Letendre, artiste en art visuel de renommée internationale (prix *Hommage*).

Les gagnants ont reçu leur prix des mains de M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville, en présence de quelque 80 invités. La soirée a été ponctuée de nombreux moments d'émotion. La fierté aussi était au rendez-vous, d'autant plus que les artistes honorés œuvrent avec passion dans leur quotidien pour

offrir aux publics drummondvillois et étranger des créations de grande valeur.

La Ville de Drummondville reconnaît que, par leur créativité, les artistes nous proposent un regard sur la vie. Que ce soit par l'entremise d'une toile, d'une photo, d'un livre, d'une chanson, d'une sculpture, d'un texte ou d'un pas de danse, ils savent transmettre leur talent et leur passion. C'est tant dans leur for intérieur que dans l'émulation du milieu qu'ils puisent inspiration, énergie et savoir-faire.

Au fil des ans, la Ville de Drummondville a mis en place les conditions favorables à l'expression culturelle et elle est fière de reconnaître et de valoriser la création artistique.

M^{me} Francine Ruest Jutras ainsi que tous les membres du conseil et le personnel de la Ville de Drummondville félicitent les lauréats 2010 et invitent tous les artistes et intervenants culturels à être du prochain rendez-vous en 2012.



Le prix Hommage portera dorénavant le nom de sa première récipiendaire, M^{me} Rita Letendre, que l'on aperçoit ici en compagnie de la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras. La photo de la page frontispice nous montre, outre M^{mes} Ruest Jutras et Letendre, M^{me} Jacqueline Evers, directrice fondatrice de l'école À la portée des sons, MM. Yves Parenteau et François Bergeron, représentants du Mondial des cultures, ainsi que M. Sylvain Marcotte, musicien.

Centre de foires : un gain important pour la région

L'annonce officielle de la réalisation du Centre de foires s'est déroulée le lundi 6 décembre dernier, à l'hôtel de ville, en présence de M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, ainsi que de M. Steven Blaney, député de Lévis-Bellechasse qui représentait le gouvernement du Canada.

« C'est avec une grande satisfaction que nous accueillons aujourd'hui l'annonce par les gouvernements fédéral et provincial de leur participation significative au Centre de foires de Drummondville. Il s'agit d'un projet de grande envergure qui a suscité la mobilisation et l'adhésion de notre milieu. L'ajout d'une infrastructure comme un centre de foires ouvre des perspectives de développement majeures pour notre ville et notre région, contribuant ainsi à son essor et à sa notoriété », a déclaré M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville et présidente de la Société de développement économique de Drummondville (SDED).

D'une superficie de 110 000 pi², dont une salle d'exposition de 60 000 pi², le Centre, qui sera localisé sur le site de l'ancienne exposition agricole, permettra la tenue de salons et d'événements de plus grande envergure. Sa réalisation permettra à Drummondville d'offrir des installations modernes et adaptées aux besoins des exposants de la région qui ne bénéficient actuellement pas de ce type d'infrastructure localement.

Le coût total admissible du projet présenté pour la construction du Centre de foires de Drummondville est estimé à 22,9 M\$. La contribution du gouver-

nement du Canada pourra aller jusqu'à un tiers des coûts admissibles, pour un montant maximal de 6,59 M\$. Le gouvernement du Québec accordera une contribution équivalente de 6,59 M\$. À ces montants s'ajouteront des contributions de Drummondville et de la SDED.

Au nom de la Ville et de la SDED, M^{me} Francine Ruest Jutras a tenu à remercier les deux paliers de gouvernements d'avoir jugé important d'investir dans un projet aussi structurant pour la région.

« Le Centre de foires permettra d'attirer des expositions de plus grande envergure à Drummondville et lui permettra de se doter d'infrastructures modernes dont profitera toute la région, a indiqué le député Blaney, au nom du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. L'appui du gouvernement du Canada à ce projet est un autre exemple du travail en partenariat que nous faisons avec le gouvernement du Québec. Je suis heureux que le gouvernement du Canada appuie ce projet. »

« Le Centre de foires de Drummondville est appelé à devenir un véritable moteur économique pour la région du Centre-du-Québec. En participant à ce projet, le gouvernement du Québec va de l'avant afin de doter les municipalités du Québec d'infrastructures adaptées à nos réalités et axées sur le développement durable. Par l'injection de nouveaux capitaux dans le Plan québécois des infrastructures, le gouvernement veut accélérer la réalisation des nombreux travaux d'infrastructures sur le territoire du Québec, comme ceux prévus à Drummondville, pour améliorer le mieux-être des citoyens et citoyennes du Québec, créer des emplois et soutenir une économie performante. Nous léguons ainsi à la municipalité des infras-

tructures de qualité, des outils indispensables pour relever les défis de l'avenir », a ajouté le ministre Laurent Lessard.

Démonstration d'une mobilisation soutenue

Alors que plusieurs personnalités et gens d'affaires de la région avaient publiquement appuyé la candidature du projet de Centre de foires de Drummondville, l'accueil de la nouvelle dans la communauté a été reçu avec enthousiasme. En effet, plus d'une quarantaine d'intervenants socioéconomiques ont assisté à l'annonce officielle des gouvernements, pour réitérer leur appui, mais également leur satisfaction. Tous applaudissent à cette annonce visant la réalisation de ce projet de grande envergure.

« Je tiens à souligner l'appui indéfectible des intervenants économiques, tout au long du processus, et remercier ceux qui ont soutenu ce dossier de différentes façons. Encore une fois, le dynamisme des gens d'affaires et la volonté de notre milieu démontrent la force de notre région. Je suis fière de constater que le haut niveau de concertation dont les gens d'affaires de notre collectivité ont fait preuve ait finalement rapporté les dividendes escomptés », a souligné M^{me} Francine Ruest Jutras.

Les travaux de construction pourraient débuter au courant de l'été 2011 et à l'automne 2012, le Centre de foires de Drummondville pourrait ouvrir ses portes pour les premiers événements à s'y tenir.



M. Steven Blaney, M^{me} Francine Ruest Jutras et M. Laurent Lessard lors de l'annonce officielle du projet le mois dernier à l'hôtel de ville de Drummondville.

À compter du 1^{er} février 2011

Nouvelle tarification pour le transport en commun

La Ville de Drummondville informe les usagers du Service de transport en commun qu'il y aura une augmentation des tarifs pour l'utilisation du service à compter du 1^{er} février 2011.

Ainsi, pour les différents titres de passages, les usagers devront déboursier les montants figurant dans le tableau ci-contre.

Soulignons que les billets aux anciens tarifs (2009) encore en circulation au 1^{er} février 2011 seront acceptés jusqu'à la fin mars 2011. Après cette date, les détenteurs de billets pourront échanger ces anciens billets pour des nouveaux moyennant le paiement de la différence de prix, et ce, en se présentant au comptoir de perception de l'hôtel de ville, situé au 415 de la rue Lindsay.

Rappelons que le Service de transport en commun est disponible sept jours par semaine et que du lundi au vendredi, quatre des cinq parcours offrent un service à la demi-heure. En plus des parcours d'autobus, certains secteurs sont desservis par des taxibus, ce qui permet à une plus grande

partie de la population de bénéficier du service.

Pour toute information relative aux trajets et temps de passage du Service de transport en commun, les citoyens sont invités à communiquer au numéro 819 478-6578; pour les réservations de taxibus, au 819 478-9988 et enfin pour les commentaires et requêtes, au 819 478-6558.

Transport en commun – tarification 2011	
Catégorie	Coût
Laissez-passer mensuel adulte	47,00 \$
Laissez-passer mensuel étudiant	29,00 \$
Laissez-passer mensuel 65 ans et +	29,00 \$
Titre (billet) adulte	2,00 \$
Titre (billet) étudiant	1,60 \$
Titre (billet) 65 ans et +	1,60 \$
Paiement (monnaie) adulte	2,50 \$
Paiement (monnaie) étudiant	2,25 \$
Paiement (monnaie) 65 ans et +	2,25 \$
Enfant 0 à 5 ans accompagné	Gratuit

Modification de l'horaire de certains services de la Ville

Les Drummondvillois voudront prendre note que depuis le mardi 4 janvier 2011, l'horaire de certains services dont les bureaux sont situés à l'hôtel de ville a été modifié.

En effet, suivant l'exemple de ce qui se fait depuis quelques années pour le comptoir de perception du Service des finances, les citoyens pourront se présenter à la Cour municipale ainsi qu'au Service de l'urbanisme, division des permis et inspections, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Rappelons que les bureaux des différents services municipaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h puis de 13 h 30 à 16 h 30. Le Service des travaux publics est accessible du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. En dehors des heures d'ouverture, les demandes urgentes concernant le Service des travaux publics, comme les bris d'aqueduc, les refoulements d'égout ou les feux de circulation défectueux, peuvent être faites en composant le 819 478-6572.

Pour toute demande d'information, on peut composer le 819 478-6550 ou visiter le www.ville.drummondville.qc.ca.

L'EFFET WOW

22 février 2011
dès 11 h 30

LIEU
Hôtel et Suites
Le Dauphin
Drummondville

inscriptions en ligne
www.ccid.qc.ca

Informations
819 472-6705

commissariat au commerce
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMONDVILLE
collaborateur
Emploi Québec
3^e ÉDITION
COLLOQUE DU COMMERCE DE DÉTAIL

Échanger avec les jeunes

C'EST UN PLAISIR!

À Drummondville, le plaisir n'a pas d'âge!

www.mfa.gouv.qc.ca
www.ville.drummondville.qc.ca

La Ville encourage la participation active des aînés et reconnaît leur contribution au développement de la collectivité.

Municipalité amie des aînés
DRUMMONDVILLE



Discours de la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras, sur le budget 2011 (prononcé le lundi 20 décembre 2010)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'ai le plaisir de déposer ce soir le budget de l'année 2011. Cet exercice rigoureux est le fruit du travail concerté du conseil municipal et des directeurs de services.

Le budget de 2011 en est un de croissance. Il tient compte du fait que le développement de Drummondville est en pleine effervescence. La mise en chantier des travaux de rénovation du Centre culturel, du Centre multisport qui comprend, notamment, des tennis intérieurs et une piscine semi-olympique et l'ajout d'un incubateur industriel l'ont démontré de façon éloquente. De plus, la construction du futur Centre de foires qui se mettra en branle en 2011, constituera un autre investissement majeur et un outil de développement additionnel pour l'activité économique de notre ville. Quant aux investissements dans le secteur de la construction, ils ont atteint des sommets inégalés en 2010 avec plus de 200 M\$. Il nous appartient donc de soutenir notre rythme de croissance dans une perspective de développement durable et dans le respect de la capacité de payer des contribuables.

BUDGET 2011

Le budget 2011 sera de 81 700 000 \$ comparativement à 75 300 000 \$ en 2010. Un des éléments majeurs qui explique cette hausse de 8,5 % est l'implantation de la collecte des matières organiques et putrescibles qui nécessitera également l'ajout d'un bac brun. Ce nouveau service représente à lui seul un coût supplémentaire de 1 905 200 \$ pour la première année des opérations.

D'autres postes verront leur budget augmenter, notamment, au chapitre des « loisirs et de la vie communautaire » où la hausse sera de 868 000 \$, des « travaux publics » avec une augmentation de 531 000 \$, dont quelque 200 000 \$ attribuables au secteur des « édifices » ainsi qu'au poste « informatique » avec des dépenses supplémentaires de 265 000 \$.

Finalement, le service de la dette connaîtra une hausse de l'ordre de 1 872 000 \$. Les investissements majeurs en immobilisations réalisés en 2010, notamment pour le Centre culturel et le Centre multisport, se répercuteront sur le service de la dette. Ces deux

réalisations importantes auront une portée à long terme pour notre collectivité. Elles auront un impact significatif sur la qualité de vie des citoyens pour de nombreuses années. La Ville aura fait preuve de vision en adhérant aux programmes gouvernementaux disponibles pour soutenir de telles initiatives. En effet, la Ville aura reçu une aide substantielle de 23 639 334 \$ des gouvernements fédéral et provincial en 2010 et 2011, dont 12 416 000 \$ pour le Centre culturel et 11 233 334 \$ pour le complexe sportif. Le choix d'investir dans l'avenir avec ces projets était donc judicieux à plus d'un titre.

En dépit de cette augmentation du service de la dette en 2011, la dette devrait représenter 1,3 % de l'évaluation foncière imposable, soit un pourcentage à peu près identique à celui de l'an dernier.

DÉPENSES

Les dépenses par service se répartissent comme suit.

Au poste « administration générale », qui comprend les dépenses du conseil, de la direction générale, du greffe, des communications, du service des finances, du contentieux, de la cour municipale, des assurances et des honoraires professionnels, les dépenses estimées sont de 8 263 000 \$, ce qui représente 10,1 % du budget.

D'autre part, au poste « travaux publics et services techniques » les dépenses prévues seront de 15 965 000 \$ en 2011. À lui seul, le déneigement retient 4 411 460 \$ du budget. La voirie accapare une somme de 2 855 150 \$ tandis qu'un montant de 2 352 485 \$ sera consacré à l'entretien, au chauffage et à l'éclairage des édifices ainsi qu'aux parcs et espaces verts. Quant au volet des « services techniques » où on retrouve le Service de l'urbanisme, le budget s'élève à 1 816 575 \$, en baisse de 1,95 % par rapport à 2010.

Au poste « sécurité publique », les dépenses seront de 12 818 000 \$, une diminution de 1,06 %. Un montant de 8 216 800 \$ sera affecté à la desserte policière par la Sûreté du Québec. Par ailleurs, la Ville consacra une somme de 4 216 041 \$ aux opérations du Service de sécurité incendie. Finalement, les services concernant les mesures d'urgence

« Le budget de 2011 en est un de croissance. Il tient compte du fait que le développement de Drummondville est en pleine effervescence. La mise en chantier des travaux de rénovation du Centre culturel, du Centre multisport qui comprend, notamment, des tennis intérieurs et une piscine semi-olympique et l'ajout d'un incubateur industriel l'ont démontré de façon éloquente. De plus, la construction du futur Centre de foires qui se mettra en branle en 2011, constituera un autre investissement majeur et un outil de développement additionnel pour l'activité économique de notre ville. »

et les brigadiers scolaires adultes entraîneront des déboursés de 362 406 \$ \$.

Les dépenses reliées au poste « génie et environnement » seront de l'ordre de 15 389 000 \$, une augmentation de 14,8 % par rapport à 2010. Elles comprennent les dépenses du Service du génie, de la géomatique, les coûts d'exploitation de l'Usine de traitement d'eau et de l'Usine de traitement des eaux usées et les opérations du Service de l'environnement pour une somme de 5 800 495 \$. Par ailleurs, un montant de 1 935 015 \$ sera nécessaire à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout.

Dans le volet environnemental, un montant de 4 159 785 \$ sera affecté aux opérations de collecte, de transport et de traitement des déchets solides et des matières recyclables. De plus, un nouveau service verra le jour en 2011 afin de respecter la Politique environnementale de la Ville et le Plan de gestion des matières résiduelles. Il s'agit des opérations de collecte, transport et traitement des matières organiques et putrescibles

(nouveau bac brun) qui représentent une dépense nette supplémentaire de 1 905 000 \$. Toutes ces opérations concernant la disposition des matières résiduelles entraîneront en 2011 des dépenses supérieures à 6 M\$, soit 7,4 % du budget de la Ville.

Par ailleurs, au poste « loisirs et vie communautaire », la Ville injectera 5 548 000 \$ pour favoriser l'animation du milieu, une augmentation de 18,5 % par rapport à l'an dernier pour des services qui touchent directement les citoyens. Outre la gestion d'équipements utilisés pour les activités destinées aux loisirs, ce poste comprend les diverses subventions accordées par la Ville à des organismes sportifs et communautaires. Ce partenariat favorise l'épanouissement de notre collectivité et sa qualité de vie.

À titre d'exemple, la Ville versera en subventions de fonctionnement en 2011 un montant de 1 362 894 \$ aux différents centres communautaires. De plus, le budget du secteur aquatique sera bonifié d'environ 200 000 \$ avec la mise en opération du nouveau Centre aquatique en cours d'année.

En ce qui a trait au poste « arts et culture », une somme de 3 392 000 \$ y sera consacrée en 2011. Elle représente 4,1 % du budget global. Ces dépenses couvrent les services de la bibliothèque, ceux rendus à diverses manifestations culturelles et touristiques ainsi que les subventions de fonctionnement au Centre culturel qui seront majorées de 160 000 \$ en 2011 pour soutenir les opérations reliées à ses nouvelles installations.

Au poste « transport en commun », qui comprend aussi les services de Transport Diligence, accessibles aux personnes handicapées, les coûts d'opération seront de 1 818 385 \$, en hausse de 182 000 \$ ou 11 %.

Au chapitre du développement économique, l'engagement de la Ville se traduira par une contribution de 1 348 100 \$ à la Société de développement économique. Ce poste comprend dorénavant un volet supplémentaire, soit la gestion de l'aéroport comme outil de développement. Ajoutons qu'une somme est également prévue pour le dossier du Centre de foires.

Au poste « autres activités », des dépenses de 1 643 000 \$ sont prévues. Ce poste comprend notamment la contribution de la Ville à la MRC de Drummond, les subventions à la Chambre de Commerce, à l'Office municipal d'habitation et à la Société protectrice des animaux de Drummondville. Le Commissariat au commerce dont le mandat consiste à favoriser le développement com-

mercial, se voit attribuer un financement de 517 000 \$.

Au poste « immobilisations payées comptant », les sommes prévues pour 2011 seront de 2 000 000 \$, tout comme en 2010.

Le poste « service de la dette » absorbe quant à lui 13 541 208 \$ du budget, soit 16,5 %. Il s'agit d'une somme d'environ 1,9 M\$ de plus qu'en 2010. Un montant de 10 858 464 \$ représente le remboursement en capital prévu pour l'an prochain alors que 2 682 744 \$ s'appliqueront aux intérêts en 2011. Il y a 10 ans, le service de la dette représentait 26 % du budget.

REVENUS

Les municipalités du Québec retirent la très grande partie de leurs revenus de l'impôt foncier et de la tarification des services. À Drummondville, 81,2 % des revenus budgétés pour 2011 proviendront de ces deux sources de revenus, pour un montant de 66 363 092 \$.

Par ailleurs, les « en lieux de taxes » qui comprennent les taxes sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé, seront de 3 465 900 \$ ou 4,3 % des revenus.

Les revenus relatifs aux « services rendus » seront de 1 951 000 \$ tandis que les entrées de fonds découlant des « autres revenus de sources locales » devraient s'élever à 4 301 000 \$.

Nous prévoyons aussi recevoir un montant de 3 787 000 \$ en « revenus de transferts » provenant du gouvernement québécois. En ce qui a trait aux « services récréatifs », ils procureront des revenus estimés à 1 325 000 \$.

Ajoutons qu'un montant de 506 741 \$ est prévu au poste « appropriation de surplus ». Il servira au remboursement des services de la dette des anciennes municipalités, soit 504 586 \$ pour l'ancienne Ville de Drummondville et 2 155 \$ pour l'ancienne Ville de Saint-Nicéphore. Dans le cas de l'ex-Municipalité de Saint-Charles-de-Drummond, une taxe de 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation sera portée au compte des contribuables pour payer le service de la dette, le surplus étant épuisé.

TAXES FONCIÈRES

Ainsi, afin de présenter un budget équilibré, le taux de la taxe foncière générale de base passera donc en 2011 de 0,78 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,81 \$, soit une augmentation de 3,8 %. Cela signifie que pour une pro-

priété de 150 000 \$, la valeur moyenne des résidences à Drummondville, l'augmentation de la taxe foncière sera de 45 \$. Rappelons qu'un taux de taxe foncière de 0,81 \$ représente un taux parmi les plus bas au Québec.

Tel que prévu au décret de regroupement, le taux de la taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels est unique pour tous les secteurs depuis 2010.

Ce taux sera de 0,90 \$ du 100 \$ d'évaluation, une augmentation de 0,03 \$ par rapport à 2010. À ce taux, s'ajoute le taux de la taxe foncière générale de base qui se situe à 0,81 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2011. L'addition de ces deux taux fixe ainsi le taux global des taxes foncières sur les immeubles non résidentiels à 1,71 \$ en 2011.

« ... pour une propriété de 150 000 \$, la valeur moyenne des résidences à Drummondville, l'augmentation de la taxe foncière sera de 45 \$. Rappelons qu'un taux de taxe foncière de 0,81 \$ représente un taux parmi les plus bas au Québec. »

TARIFICATION DES SERVICES

Eau potable

En 2011, il n'y aura pas d'augmentation concernant la tarification des services d'eau potable, d'égouts, de vidange de fosses septiques ainsi que de traitement des mouches noires.

Ainsi, la tarification de l'eau potable sera à nouveau à 115 \$ pour les résidences unifamiliales et à 105 \$ par logement pour les immeubles de type multifamilial. La tarification de l'eau au compteur pour les immeubles non résidentiels demeurera également la même, soit à 0,28\$ du mètre cube. Notre tarification de l'eau potable est donc toujours très compétitive par rapport aux autres villes du Québec.

Égouts et assainissement

Cette taxe demeure inchangée à 100 \$ par unité d'occupation desservie. Il n'y aura pas d'augmentation de la tarification au compteur qui sera la même qu'en 2010, soit à 0,22 \$ par mètre cube.



Vidange des fosses septiques

Les coûts pour la vidange des fosses septiques resteront aussi les mêmes, soit à 100 \$ par année par unité résidentielle pour une vidange effectuée tous les deux ans et à 50 \$ par année pour les chalets dans le cas d'une vidange tous les quatre ans.

Traitement des mouches

Ajoutons que la tarification pour le traitement des mouches se situera à nouveau à 5 \$, 8 \$ et 12 \$ par unité d'habitation, selon le type de logement.

Collecte sélective, déchets et matières organiques

En ce qui a trait à l'enlèvement, au transport, à l'enfouissement et au traitement des déchets et des matières recyclables, la tarification pour 2011 sera à la baisse, compte tenu de l'implantation de la collecte des matières organiques et putrescibles.

Il en coûtera donc 130 \$ au lieu de 136 \$ par unité d'habitation pour les immeubles de 1 à 6 logements et 116 \$ par logement par rapport à 122 \$ pour les immeubles de 7 unités d'habitation et plus. La taxe de 8,50 \$ par unité d'occupation pour la collecte des résidus verts dans le secteur de Saint-Charles-Drummond sera abolie.

Nouveau service de collecte des matières organiques et putrescibles

La Ville de Drummondville ira de l'avant en 2011 avec la mise en service de la collecte des matières organiques et putrescibles.

Pour ce faire, un nouveau bac sera introduit pour recueillir ces matières et les transporter vers un lieu de traitement. Ce service sera en vigueur à compter de juin 2011 et sera disponible sur l'ensemble du territoire pour les résidents des immeubles de 9 unités d'habitation et moins. Toute l'information pertinente sur ce dossier sera fournie aux citoyens avant le début des opérations.

Le coût du bac se situera entre 50 \$ et 62 \$ (selon la grosseur du bac), payable sur deux ans, à raison de 25 \$ à 31 \$ par année. À compter de 2013, ce montant n'apparaîtra plus sur le compte de taxes. Quant aux opérations de collecte, de transport et de traitement des matières, elles sont estimées à 56 \$ par unité de logement. Le coût de cette opération pour 2011 sera d'environ 75 \$.

L'introduction de cette collecte permettra de valoriser les matières organiques et putrescibles pour les transformer en compost. Cette mesure devrait nous amener à une diminution en 2012 de la fréquence de collecte du bac gris.

Rappelons que Drummondville réussit à offrir un vaste éventail de services de qualité

tout en ayant les taxes et la tarification des services parmi les plus basses au Québec.

PAIEMENT EN TROIS VERSEMENTS ÉGAUX

Cette année encore, les contribuables pourront acquitter leur compte de taxes en trois versements égaux, une mesure appréciée des contribuables depuis plusieurs années déjà.

PLAN TRIENNAL

Les investissements prévus en 2011 au plan triennal d'immobilisations sont de 25 415 603 \$. Cela exclut les travaux réalisés dans le cadre du Programme de la taxe d'accise sur l'essence qui touchent divers projets relatifs à la réfection des réseaux d'égout et d'aqueduc et de la chaussée.

Au chapitre des infrastructures, de la voirie, de la réfection de trottoirs, de stationnements et de l'installation de feux de circulation, les investissements seront de 3 226 000 \$.

« Comme on le constate, les projets de développement seront nombreux en 2011, et ce, dans toutes les sphères d'activités. Il nous faudra donc gérer la croissance de façon rigoureuse. »

Nous demeurons animés de la volonté d'assurer le développement harmonieux de notre ville et nous poursuivrons la concertation avec nos partenaires, une façon de faire qui constitue l'une des clés de nos succès. »

D'autre part, nous prévoyons consacrer une somme de 16 986 000 \$ pour des projets spéciaux. Nous terminerons en 2011 les travaux du Centre culturel avec un investissement de 5,6 M\$. De plus, nous compléterons les travaux du Centre multisport, qui comprend un centre aquatique, pour un montant de 5,2 M\$.

De ce montant de 16 986 000 \$, une somme de 2 350 000 \$, sera affectée à la réfection la rue Lindsay, entre la rue Saint-Georges et la voie ferrée. La Ville entend débiter les travaux d'aménagement de la phase I du Bois de la Marconi pour un montant de 500 000 \$. La Ville entreprendra également les travaux de préparation du ter-

rain devant accueillir la future bibliothèque municipale au centre-ville pour un montant de 650 000 \$. Finalement, la Ville envisage le réaménagement du parc Woodyatt, ce qui aurait pour effet d'entraîner la relocalisation des terrains de tennis en terre battue.

Par ailleurs, la Ville envisage toujours l'acquisition et la desserte en services de terrains industriels afin de mieux planifier le développement futur de ce secteur. À cet égard, des investissements d'environ 300 000 \$ sont prévus en 2011.


Les autres immobilisations prévues en 2011 seront consacrées aux postes suivants : édifices, 814 100 \$; machinerie, 899 027 \$; eau potable et eaux usées, 381 000 \$; loisirs, 2 049 376 \$; services administratifs, 225 000 \$; sécurité publique – incendie; 601 000 \$; parcs et espaces verts, 177 300 \$.

CONCLUSION

Comme on le constate, les projets de développement seront nombreux en 2011, et ce, dans toutes les sphères d'activités. Il nous faudra donc gérer la croissance de façon rigoureuse.

Nous demeurons animés de la volonté d'assurer le développement harmonieux de notre ville et nous poursuivrons la concertation avec nos partenaires, une façon de faire qui constitue l'une des clés de nos succès.

Nous continuerons à conjuguer services de grande qualité et faible taux de taxation pour développer un milieu de vie à la hauteur des aspirations de nos concitoyennes et concitoyens.


Francine Ruest Jutras
Mairesse de Drummondville



Budget 2010 (en milliers de dollars)

REVENUS

DÉPENSES

DESCRIPTION	Budget 2010	Estimé 2010	Budget 2011	DESCRIPTION	Budget 2010	Estimé 2010	Budget 2011
Taxes	60 840 80,8 %	60 908 79,6 %	66 363 81,2 %	Administration générale	7 464 9,9 %	7 325 9,9 %	8 263 10,1 %
En-lieux de taxes	3 260 4,3 %	3 274 4,3 %	3 466 4,3 %	Sécurité publique	12 954 17,2 %	12 644 17 %	12 818 15,7 %
Services récréatifs et communautaires	930 1,3 %	1 275 1,7 %	1 325 1,6 %	Travaux publics et services techniques	15 434 20,5 %	15 023 20,1 %	15 965 19,5 %
Services rendus	1 891 2,5 %	1 923 2,5 %	1 951 2,4 %	Génie et environnement	13 399 17,8 %	12 611 17 %	15 389 18,9 %
Autres revenus de sources locales	4 300 5,7 %	5 000 6,5 %	4 301 5,3 %	Transport en commun	1 636 2,2 %	1 685 2,3 %	1 818 2,2 %
Revenus de transferts	3 541 4,7 %	3 610 4,7 %	3 787 4,6 %	Développement économique	1 276 1,7 %	1 276 1,7 %	1 348 1,7 %
Sous-total	74 762	75 990	81 193	Loisirs et vie communautaire	4 680 5,8 %	5 026 6,7 %	5 548 6,8 %
Appropriation de surplus	538 0,7 %	538 0,7 %	507 0,6 %	Arts et culture	3 429 4,9 %	3 792 5,1 %	3 392 4,1 %
				Immobilisations payées comptant	2 000 2,7 %	2 200 2,9 %	2 000 2,5 %
				Autres activités	1 384 1,8 %	1 331 1,8 %	1 643 2 %
				Service de la dette	11 644 15,5 %	11 594 15,5 %	13 516 16,5 %
Total des revenus	75 300	76 528	81 700	Total des dépenses	75 300	74 507	81 700
				Surplus estimé		2 021	

Répartition des taxes

----- ANCIENNE VILLE DE DRUMMONDVILLE ET SECTEUR DE SAINT-NICÉPHORE -----

DESCRIPTION DE LA TAXE	Base d'imposition	Résidentiel		Non résidentiel	
		2010	2011	2010	2011
Taxe foncière générale de base	100 \$ d'évaluation	0,78 \$	0,81 \$	0,78 \$	0,81 \$
Taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels	100 \$ d'évaluation			0,87 \$	0,90 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES	100 \$ d'évaluation	0,78 \$	0,81 \$	1,65 \$	1,71 \$
TARIFICATION DES SERVICES					
Taxe d'eau					
• résidence unifamiliale		115 \$	115 \$		
• résidence multifamiliale	par logement	105 \$	105 \$		
Taxe d'égout et d'assainissement	par logement	100 \$	100 \$		
Enlèvement et enfouissement des déchets et collecte sélective (coûts sans le bac vert)	1 unité de logement	136 \$	130 \$		
	2 à 6 unités	136 \$	130 \$		
	7 unités et plus	122 \$	116 \$		
	chalet	68 \$	65 \$		
Collecte, transport et traitement des matières organiques (bac brun)	Estimé par logement	---	56 \$		
Coût du bac brun		---	25 \$ à 31 \$		
Tarifification au compteur					
• eau	par mètre cube			0,28 \$	0,28 \$
• égout	par mètre cube			0,22 \$	0,22 \$
Vidange des fosses septiques	résidentiel	100 \$	100 \$		
	chalet	50 \$	50 \$		
Tarifification mouches noires	1 unité de logement	12 \$	12 \$		
	2 à 6 unités	8 \$	8 \$		
	7 unités et plus	5 \$	5 \$		



SECTEUR DE SAINT-CHARLES-DE-DRUMMOND

DESCRIPTION DE LA TAXE	Base d'imposition	Résidentiel		Non résidentiel	
		2010	2011	2010	2011
Taxe foncière générale de base	100 \$ d'évaluation	0,78 \$	0,81 \$	0,78 \$	0,81 \$
Taxe foncière générale pour le service de la dette	100 \$ d'évaluation	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$
Taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels	100 \$ d'évaluation			0,87 \$	0,90 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES	100 \$ d'évaluation	0,79 \$	0,82 \$	1,66 \$	1,72 \$
TARIFICATION DES SERVICES					
Taxe d'eau					
• résidence unifamiliale	par unité	115 \$	115 \$		
• résidence multifamiliale	par logement	105 \$	105 \$		
Taxe d'égout et d'assainissement	par logement	100 \$	100 \$		
Enlèvement et enfouissement des déchets et collecte sélective	par unité de logement	136 \$	130 \$		
	2 à 6 unités	136 \$	130 \$		
	7 unités et plus	122 \$	116 \$		
(coûts sans le bac vert)	chalet	68 \$	65 \$		
Résidus verts	par terrain construit	8,50 \$	8,50 \$		
Collecte, transport et traitement des matières organiques (bac brun)	Estimé par logement	---	56 \$		
Coût du bac brun		---	25 \$ à 31 \$		
Tarification au compteur					
• eau	par mètre cube			0,28 \$	0,28 \$
• égout	par mètre cube			0,22 \$	0,22 \$
Vidange des fosses septiques	résidentiel	100 \$	100 \$		
	chalet	50 \$	50 \$		
Tarification mouches noires	1 unité de logement	12 \$	12 \$		
	2 à 6 unités	8 \$	8 \$		
	7 unités et plus	5 \$	5 \$		

SECTEUR DE SAINT-JOACHIM-DE-COURVAL

DESCRIPTION DE LA TAXE	Base d'imposition	Résidentiel		Non résidentiel	
		2010	2011	2010	2011
Taxe foncière générale de base	100 \$ d'évaluation	0,78 \$	0,81 \$	0,78 \$	0,81 \$
Taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels	100 \$ d'évaluation			0,87 \$	0,90 \$
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES	100 \$ d'évaluation	0,78 \$	0,81 \$	1,65 \$	1,71 \$
TARIFICATION DES SERVICES					
Enlèvement et enfouissement des déchets et collecte sélective	unifamiliale	136 \$	130 \$		
(coûts sans le bac vert)	chalet	68 \$	65 \$		
Collecte, transport et traitement des matières organiques (bac brun)	Estimé par logement	---	56 \$		
Coût du bac brun		---	25 \$ à 31 \$		
Vidange des fosses septiques	résidentiel	100 \$	100 \$		
	chalet	50 \$	50 \$		
Tarification mouches noires	1 unité de logement	12 \$	12 \$		
	2 à 6 unités	8 \$	8 \$		

Sommaire du plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

SERVICE	2011	2012	2013	TOTAL
Services administratifs	225 000 \$	365 000 \$	100 000 \$	690 000 \$
Sécurité publique – incendie	601 000 \$	340 000 \$	135 000 \$	1 076 000 \$
Infrastructures	3 226 000 \$	3 689 500 \$	2 966 100 \$	9 881 600 \$
Eau potable et eaux usées	381 000 \$	303 000 \$	75 000 \$	759 000 \$
Édifices	814 100 \$	665 200 \$	---	1 479 300 \$
Parcs et espaces verts	177 300 \$	88 000 \$	75 000 \$	340 300 \$
Machinerie	899 027 \$	1 756 655 \$	1 256 995 \$	3 912 677 \$
Loisirs	2 049 376 \$	415 785 \$	28 000 \$	2 493 161 \$
Sous-total	8 357 803 \$	7 623 140 \$	4 636 095 \$	20 617 038 \$
Projets spéciaux	16 986 000 \$	11 429 000 \$	14 502 000 \$	42 917 000 \$
Travaux de secteurs	71 800 \$	---	---	71 800 \$
GRAND TOTAL	25 415 603 \$	19 052 140 \$	19 138 095 \$	63 605 838 \$

En hiver, comment les plantes se débrouillent-elles?

Avec la collaboration de M. Mario Bélanger, technicien en foresterie urbaine et arboriculteur à la Ville de Drummondville, nous poursuivons la publication d'une série d'articles portant sur l'arboriculture. Bonne lecture!

Chaque hiver comporte ses défis pour les plantes. On entend souvent l'expression « hiver normal », mais tous les hivers sont extrêmes à leur façon : un hiver très froid, sec, venteux, caractérisé par peu de neige ou peu de verglas.

Pourquoi quelques plantes passent-elles au travers d'un hiver en restant en bonne condition pour ensuite s'incliner durant un hiver qui semble moins sévère? La réponse peut être très difficile à trouver. Par contre, il y a deux groupes de facteurs que l'on doit regarder à la loupe, soit les **facteurs reliés à la plante** ainsi que les **facteurs reliés à l'environnement**.

Les facteurs reliés à la plante

Les plantes diffèrent entre elles quant à leur capacité d'acclimatation à l'hiver. C'est pour cela que lors du choix de la plantation d'un végétal, il est très important de vérifier la zone de rusticité du végétal de même que l'endroit où il sera planté.

Les zones de rusticité sont des régions géographiques établies à partir de la résistance au froid des végétaux. Lorsqu'elles sont en pleine saison de croissance, les plantes ornementales peuvent être endommagées ou anéanties si la température chute soudainement à -2 °C ou moins. D'autre part, plusieurs végétaux, une fois acclimatés, peuvent survivre à des températures hivernales aussi basses que -18 °C. À titre d'exemple, les tissus du thuya (cèdre) occidental, après une acclimatation, sont capables de tolérer des températures aussi basses que -85 °C.

Quel est le processus d'acclimatation? En automne, avec les journées plus courtes et la diminution graduelle des températures, les plantes ligneuses passent graduellement d'un état de croissance active à une phase marquée par des fonctions ralenties. Ceci veut dire que les concentrations en éléments nutritifs se modifient et qu'une quantité très importante d'eau quitte l'intérieur des cellules pour se relocaliser dans les espaces situés entre les cellules. Au même moment, les bourgeons se forment et l'alimentation vers les feuilles diminue. Les feuilles vieillissent et tombent à la suite de ce phénomène.

Par ailleurs, il y a deux grands groupes d'arbres qui tolèrent des températures au-dessous de -18 °C. Le premier groupe, qui inclut la plupart des arbres feuillus, possède certains tissus qui peuvent subir un processus appelé refroidissement hyperprofond. Grâce à celui-ci, la sève devient très froide (le record est de -46 °C) sans faire l'objet de cristaux de glace à l'intérieur des cellules, ce qui provoquerait la mort de celles-ci. De la glace peut alors se former



Les photos nous montrent des protections hivernales pour les arbres installées à proximité des voies de circulation.

sur l'écorce, les bourgeons et entre les cellules sans que la plante ne soit trop endommagée.

Le second groupe d'arbres est encore plus résistant au froid hivernal. Il regroupe la plupart des conifères. Au lieu de s'hyper-refroidir, des cristaux de glace se forment entre les cellules, ce qui fait pratiquement sortir toute l'eau des cellules. Cela leur permet de tolérer une déshydratation extrême. Certains de ces arbres, lorsqu'ils sont bien adaptés, peuvent endurer une température de -108 °C.

Les facteurs reliés à l'environnement

Les hivers varient beaucoup d'une année à l'autre et les facteurs liés à l'environnement interagissent. Il est donc difficile de trouver la cause exacte qui endommage un végétal. Voici quelques facteurs à considérer :

La longueur du jour ne doit pas être modifiée, car l'acclimatation ne sera peut être pas complétée assez rapidement pour l'hiver. Par exemple, les lampadaires de rues peuvent interférer sur l'endurcissement de certains arbres, notamment les plus jeunes.

Des gestes qui favorisent la croissance rapide, tels une fertilisation en azote, une sur-irrigation ou un élagage trop sévère (rabattage de plus de 20 % du feuillage) peuvent amener les végétaux à croître tard en automne. Cela influencera le processus d'acclimatation qui ne pourra alors se compléter.

La température est une cause majeure de dommages aux végétaux. De fortes variations de température peuvent provoquer un renversement partiel de l'acclimatation.

Les dommages occasionnés par l'hiver sont multiples et il est utile d'en dresser une liste selon notre zone de rusticité :

- Le développement de bois noir et la présence de champignons lorsqu'il y a mortalité des cellules de l'aubier;
- La mortalité des bourgeons floraux des arbres fruitiers qui sont plus fragiles au froid;
- L'insolation sur un tronc qui survient au cours d'une journée d'hiver ensoleillée, lorsque la face du tronc située au sud peut atteindre de 18 à 21 °C. La chaleur provoque un inversement partiel de l'acclimatation et les cellules meurent lors du refroidissement qui suit le coucher du soleil;
- Les dommages aux racines lorsque la couverture de neige au sol n'est pas suffisante pour protéger celles-ci du froid. Les racines n'ont pas la capacité d'augmenter leur résistance à l'hiver comme le font les parties aériennes de l'arbre;
- La dessiccation qui se produit chez les résineux lorsque le feuillage perd l'eau emmagasinée pour l'hiver lors de grands vents secs. On peut minimiser les effets de la dessiccation en arrosant copieusement durant les automnes secs ou en utilisant un antidessiccant, de la jute et du géotextile;
- Les dommages par gel tardif sur les jeunes pousses, les nouvelles fleurs et les fruits qui surviennent au printemps quand les végétaux amorcent leur croissance annuelle;
- La glace qui peut être une force destructrice si un verglas épais se forme sur les branches faibles ou trop longues. Dans ces cas, les feuillus subissent plus de dommages que les conifères.

Qu'est-ce que le présent hiver apportera? Seul le temps pourra le dire, car les arbres prennent beaucoup de temps pour exhiber les conséquences de certains événements majeurs sur leur vie.

Mais le plus important à retenir de tout cela, c'est qu'il faut procurer aux végétaux les éléments qui favorisent leur santé. Cela passe par une sélection appropriée, une bonne procédure de plantation, un arrosage et une fertilisation adéquats et au bon moment, ainsi qu'une prévention des stress causés par la tondeuse, le taille-bordure et un élagage sévère.

En dehors ou en dedans... patinez!



Nouveaux terrains de tennis intérieur



Les cinq nouveaux terrains de tennis intérieur du Centre René-Verrier, situé au Centre multisport de Drummondville, sont disponibles depuis le début du mois de novembre dernier. L'ouverture officielle de cet espace de quelque 38 000 p² a eu lieu en décembre en présence de la mairesse Francine Ruest Jutras et du conseiller responsable des loisirs et des sports, Roberto Léveillé. Pour le Centre René-Verrier, on reconnaîtra la présidente Élisabeth Verrier et la directrice Anne Veillette. Les jeunes joueurs de tennis aux extrémités du ruban qui a été coupé pour l'occasion sont Raphaëlle Parenteau et Émile Cyr.

Patinoires extérieures

PATINOIRE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
VILLE DE DRUMMONDVILLE « Service des loisirs » 819 478-6565		
Antonio-Baril	Rue Paris	
Bellevue	570, 101 ^e Avenue	819 478-4822
Collège Saint-Bernard	25, avenue des Frères	819 478-3330
Du Faucon	Au bout de la rue du Faucon	
Sainte-Thérèse	746, boulevard Mercure	819 474-8916
Woodyatt	53, rue du Pont	819 478-2155
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF SAINT-JEAN-BAPTISTE 819 477-4475		
Boivin	2220, rue Saint-Denis	819 474-8905
Saint-Georges	2343, rue Saint-Georges	819 474-8842
Saint-Jean-Baptiste	114, 18 ^e Avenue	819 474-8911
Sainte-Marie	202, rue Saint-Damase	819 474-8915
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-PIERRE 819 478-7780		
Alexandre	955, rue Alexandre	819 474-8903
Frank-Gougeon	116, rue des Lilas	819 472-3135
Guilbault	115, rue Guilbault	819 474-8909
Joly	400, rue Joly	
Roland-Tessier	565, rue Farrell	819 474-8917
CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD 819 478-0202		
Christ-Roi	860, 112 ^e Avenue	819 474-8906
Duvernay	1335, rue Duvernay	819 474-8907
Saint-Étienne	700, rue de Laval	819 474-8854
Saint-Philippe	75, 121 ^e Avenue	819 474-8913
Saint-Simon	1350, rue Jogues	819 474-8914
LOISIRS SAINT-JOSEPH 819 477-0484		
Gérard-Perron	138, rue Saint-Albert	819 477-0484
CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE 819 474-2309		
Les Jardins du Boisjoli	Entre les rues Genest et Gisèle	
Simard	4755, rue Simard	819 474-8912
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-CHARLES 819 477-4530		
Guilmette	1100, rue Victorin	819 472-7083
Michel-Houle	Coin rues Michel-Houle et Letellier	819 478-7029
Rosaire-Smith	801, rue Pie XII	819 472-4614
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-JOACHIM-DE-COURVAL 819 397-2666		
Jean-Gamelin	Coin des rues Principale et Chantal	819 477-2630
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT 819 479-8686		
Bénévoles (des)	2750, boulevard Mercure	819 472-7552
Boisbriand	1080, rue Clair	819 475-4220
Club du Faisan	30, rue des Lacs	
Goéland	180, rue des Durbecs	819 478-4891
Joyal-Audet	100, rue Audet	819 398-7153
Montmigny	23, rue Montmigny	819 478-5808
Sapin Vert	190, rue Elvin	819 475-5119
Traversy	4569, rue Traversy	819 478-2056

JOUR	BELLEVUE	CENTRES COMM/ COLLÈGE SAINT-BERNARD	SAINTE-THÉRÈSE	WOODYATT
LUNDI AU VENDREDI	12 h à 21 h	16 h à 21 h	12 h à 21 h	10 h à 21 h
SAMEDI	12 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h	12 h à 21 h	10 h à 21 h
CONGÉS SCOLAIRES	12 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h	12 h à 21 h	10 h à 21 h
DIMANCHE	12 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h	12 h à 21 h	10 h à 21 h

CENTRE MARCEL-DIONNE

300, rue Cockburn
(Entrée - stationnement arrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût
Lundi	10 h à 11 h 30	Gratuit
Mardi	10 h à 11 h 30	
Mercredi	10 h à 11 h 30	
Jeudi	10 h à 11 h 30	
Jusqu'au 14 avril		

Congés scolaires

Date	Heure	Coût
21 janvier 11 février 4 et 25 mars 8 avril	13 h 15 à 14 h 30	Gratuit

OLYMPIA YVAN-COURNOYER

1145, boulevard Jean-de-Brébeuf
(près de l'école secondaire La Poudrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût	
		Carte accès-loisirs	
		avec	sans
Samedi	19 h à 20 h 30	1 \$ enfant	3 \$ enfant
		2 \$ adulte	4 \$ adulte
Dimanche	13 h 45 à 15 h 15	1 \$ enfant	3 \$ enfant
		2 \$ adulte	4 \$ adulte
Jusqu'au 27 mars			

SÉANCES ANNULÉES

Centre Marcel-Dionne

- Le 3 février (Tournoi Midget espoir)

Olympia Yvan-Cournoyer

- Les 22 et 23 janvier (Compétition de patinage de vitesse)
- Samedi 5 février (Tournoi Midget espoir)
- Les 19 et 20 février (Tournoi SPAX)

Le premier dimanche de chaque mois, la séance de patinage est gratuite pour les personnes ayant leur carte Accès-loisirs.

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler l'activité lors de compétitions et/ou de tournois. Pour de plus amples renseignements concernant les heures de patinage familial ou pour une location de glace au Centre Marcel-Dionne ou à l'Olympia Yvan-Cournoyer, composez le 819 478-6574.

Urgence Travaux publics

Si vous devez signaler une situation urgente qui exige une intervention immédiate du Service des travaux publics (fuite d'eau, refoulement d'égout, débris dans la rue, feu de circulation défectueux, panneau d'arrêt manquant, etc.), il suffit de composer en tout temps le numéro de téléphone suivant : 819 478-6572.

Si ce n'est pas urgent

Pour obtenir de l'information générale ou pour rapporter une situation qui n'est pas urgente (lumière de rue défectueuse, livraison de conteneurs, etc.), il est préférable d'appeler seulement durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au même numéro, soit le 819 478-6572. La personne préposée aux appels sera ainsi en mesure d'enregistrer immédiatement votre demande et de prendre toutes les informations pertinentes pour planifier une intervention dans les meilleurs délais.

Rappelez-vous qu'en dehors des heures d'ouverture, seules les situations urgentes seront traitées immédiatement.

Merci de votre collaboration!

CENTRE CULTUREL SAINT-JEAN-BAPTISTE

190, rue Saint-Damase

> JANVIER

- 21 Toutes les filles
22 Guy Nantel
28 C'est notre chanson (comédie musicale)
30 Grands Explorateurs : Lybie, entre mer et désert, à 19 h

> FÉVRIER

- 1 Festival des films de montagne de Banff
2 Bruno Coppens
4 Marco Calliari
6 Ah la vache (spectacle pour enfants), à 15 h
10 La déraison d'amour
16 Fred Pellerin
17 Fred Pellerin
18 Cathy Gauthier
19 Steve Veilleux
20 Arthur l'aventurier : La course au trésor (spectacle pour enfants), à 15 h
24 David Usher
25 Martin Petit
26 Visite libre
27 Grands Explorateurs : Thaïlande, un autre regard, à 19 h



Veillez prendre note que les spectacles sont présentés à 20 h, sauf avis contraire. La billetterie est située au 219 rue Heriot.

Information : 819 477-5412

Expositions

GALERIE D'ART DESJARDINS (219, rue Heriot)

Jusqu'au 27 février

SUZANNE LAFRANCE

dessin (figuration, portrait)

Formée en arts visuels, anthropologie et philosophie, Suzanne Lafrance s'intéresse aux instants qui déterminent notre conscience de nous-mêmes. Considérant la représentation humaine comme médiatrice de notre relation au monde, elle place celle-ci au centre de sa démarche visuelle. Son exploration adopte volontiers le point de vue du laissé-pour-compte et prend la figure humaine comme outil de recherche et d'approfondissement. Ses visages énigmatiques ont à voir avec le sentiment d'exister et la capacité de prise de conscience que chacun de nous est sensé être apte à ressentir et utiliser.



FOYERS (Centre culturel Saint-Jean-Baptiste)

Du 6 février au 17 avril

CSDC/SEMAINE DES ARTS

travaux scolaires en peinture, dessin, collage et sculpture (figuration)

Inaugurée en 1998, la Semaine des arts est un projet conjoint du ministère de l'Éducation du Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Il a pour but de valoriser la culture en milieu scolaire par l'entremise de différentes manifestations. Depuis plus de 10 ans, la Galerie d'art Desjardins du Centre culturel de Drummondville s'associe aux quatre écoles secondaires de la Commission scolaire des Chênes pour réaliser une exposition collective de travaux d'arts plastiques. Celle-ci réunit habituellement une centaine d'œuvres illustrant les multiples apprentissages reçus par les étudiants.



ESPACE III (Centre culturel Saint-Jean-Baptiste)

Du 23 janvier au 6 mars

ANNE-MARIE DIONNE

peinture (abstraction)



Bibliothèque Côte-Saint-Germain

EXPOSITION

Janvier

Caroline d'Astous, photographe, expose des photos prises lors de son voyage au Mali.

ACTIVITÉS

Heure du conte en pyjama

Animation pour les 3 à 6 ans, les vendredis 21 et 28 janvier, à 18 h 30

Heure du conte

Animation pour les 3 à 6 ans, le mercredi 26 janvier, à 9 h 30 et 13 h 45

Bout'chou litou

Animation pour les 18 mois à 3 ans, le dimanche 6 février, à 9 h 45 et à 11 h

Pour inscription aux diverses activités présentées : 819 474-8882



Du 23 au 29 janvier

Roman historique

Le dimanche 23 janvier à 13 h 30 – Découvrons... Samuel de Champlain!

Ce spectacle pour toute la famille, animé par Gaëtane Breton, plaira aux petits et aux grands! Viennoiseries, café et jus vous seront servis. Réservez votre place au 819 478-6573.

Le mercredi 26 janvier, à 19 h 30, à la Salle le Royal, 284, rue Saint-Marcel

Laura, Antoine, Évangéline... et les autres!

Dans une ambiance de salon de thé, Louise Tremblay-D'Essiambre vous parlera de sa fascination des mots, de l'envoûtement des images qu'ils font naître et de l'appel des émotions qu'ils éveillent en elle. Réservez votre place au 819 478-6573.

Le jeudi 27 janvier à 13 h 30 – Les histoires dont on fait les romans!

Des personnes âgées rencontrent des élèves afin de leur raconter les hivers d'antan. En collaboration avec le Centre d'action bénévole Drummond.

Janvier et février – Faisons connaissance avec Jocelyn Fournier

Dans le cadre d'une exposition qui vous est offerte à la Bibliothèque municipale, venez découvrir et célébrer cet historien drummondvillois qui a su léguer un héritage hors du commun. En collaboration avec la Société d'histoire de Drummond.

